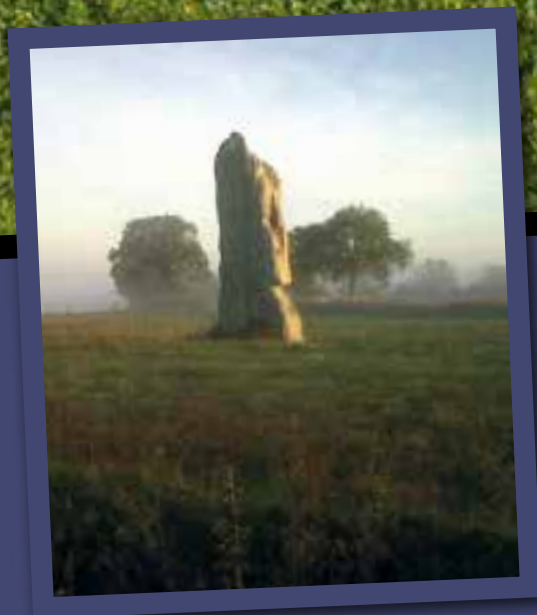


Bulletin Municipal

N° 31

Bazougers



2016 - 2017



Vie

municipale

» Page 2

Vie

sociale

» Page 8

Vie

associative

» Page 15

Infos

locales

» Page 24

MAIRIE DE BAZOUGERS

🏠 Rue du château, 53170 Bazougers

☎ 02.43.02.31.86

✉ mairie.bazougers@wanadoo.fr

Site : www.bazougers.mairie53.fr

Horaires d'ouverture au public :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 17h à 18h

Le mercredi et le samedi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)

Directeur de Publication : Yveline RAPIN.

Comité de rédaction : Emilie LEVEILLE, Maryline DAUPHIN, Jimmy HERAULT, Valérie ROBINO, Josiane SAUCET, Christine MARTEAU.

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et Impression : Imp. BARDOU - 53 GREZ - Tél. 02 43 70 50 49

Le mot du maire

En ce début d'année 2017, nous allons procéder au recensement de notre population. Cette opération se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 et pourra aussi se faire par internet.

Au niveau de la démographie, nous avons enregistré 11 naissances, célébré 7 mariages et 6 baptêmes républicains.

Le nouveau lotissement des ROSEAUX vient d'être viabilisé. Il permettra d'accueillir de nouvelles familles. Il comportera 26 parcelles et sera réalisé en 2 tranches. Les 11 parcelles composant la première tranche sont à vendre dès maintenant.

L'installation d'un Parc Multisports au plan d'eau est en cours de réalisation, il sera mis à disposition des jeunes et moins jeunes dès le début du Printemps.

En 2016, la commune a aussi rénové son patrimoine ou effectué des gros travaux de remise en état : le clocher de l'église, les trottoirs des rues des Cèdres et des Cyprès ainsi que le chemin des Gadelières et un bâtiment communal. Des plantations sont en cours.

Dans la zone artisanale plusieurs de nos entreprises ont réalisé une extension importante ou sont en projet, ce qui est gage de leur dynamisme. Nous nous en réjouissons. En ce qui concerne les commerces et activités, Monsieur et Madame BRUNET ont repris la boulangerie « Aux Délices de Bazougers » à l'été 2016 et Monsieur Gallienne propose un service d'entretien d'espaces verts. Nous leurs souhaitons une pleine réussite.

Au niveau intercommunal, la nouvelle piscine AZUREO est ouverte depuis le début de l'été et un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours d'élaboration.

Afin d'améliorer la réception en téléphonie mobile, une antenne, financée en grande partie par l'Etat, va être installée dans la zone artisanale à proximité de la déchetterie au début de l'année 2017.

L'Equipe municipale travaille actuellement sur plusieurs projets pour poursuivre en 2017 et les années suivantes le développement harmonieux de notre Commune.

Pour la troisième fois notre club de foot s'est vu décerner le LABEL Jeunes pour 3 ans. Nous leurs adressons toutes nos félicitations pour avoir obtenu cette récompense bien méritée.

La vie associative demeure toujours très dynamique grâce au concours de nombreux bénévoles toujours dévoués et disponibles. Nous les remercions vivement pour leur engagement au service de la commune.

Au nom de l'équipe municipale Elus et Agents, je présente à chacun et à chacune et à tous ceux qui vous sont Chers mes meilleurs vœux pour 2017, bonheur, santé et réussite.

Yveline RAPIN

Avec le CONSEIL MUNICIPAL, je vous invite à la cérémonie des VŒUX qui se déroulera :

Vendredi 6 JANVIER 2017 à la Salle des Fêtes.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

RETROUVEZ NOUS, AINSI QUE TOUTES NOS COMMISSIONS,
SUR LE SITE INTERNET www.bazougers.mairie53.fr

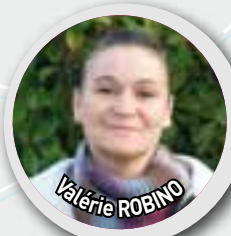
> Conseil Municipal > L'équipe municipale



Jérôme LANDELLE



Jimmy HERAULT



Valérie ROBINO



Claudie GARREL



Maryline DAUPHIN



Michèle ROMARIE



Emmanuel LEVAIN



Christine MARTEAU



Jérôme MAHIER



David FERRAN

Les conseillers municipaux



SAUVAGE Philippe
06.03.47.47.56
Travaux et aménagements
communaux

1



MAIRE

Yveline RAPIN
06.10.46.60.37

3

PESCHARD Roland
06 37 98 43 40
Aménagement
du territoire



2

SAUCET Josiane
06.75.46.81.07
Affaires sociales



4

LEVEILLE Emilie
06.23.28.12.04
Vie locale



LES COMPTES-RENDUS

LOTISSEMENT DES ROSEAUX : 1^{RE} TRANCHE

Le permis de lotir a été accepté en juin 2016 pour le lotissement des Roseaux. Le maître d'œuvre est le bureau d'étude Plaine Etude de Changé. Cette première tranche de lotissement sera composée de 11 lots. Le prix de vente est de 49 € TTC le m², le choix du constructeur est libre. Les entreprises retenues pour la viabilisation de la première phase sont :

Lots	Entreprises retenues	Montant HT
VRD	Eurovia Atlantique - 53023 Laval	146 698.99 €
Contrôle des réseaux d'assainissement EU et EP	LCBTP - 35532 Noyal sur Vilaine	983.65 €
Aménagements paysagers	Leroy Paysage - 53810 Changé	9 157.85 €
Total		156 840.49 €

Les personnes intéressées pour acheter une parcelle peuvent dès à présent prendre contact avec la Mairie.

Les travaux de viabilisation ont commencé fin octobre pour se terminer début 2017. Les parcelles de la 2^e tranche (15) seront mises en vente lorsque toutes les parcelles de la tranche 1 seront commercialisées.



AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS

La Municipalité a décidé d'aménager un terrain multisports. Il sera situé à proximité du terrain de tennis, au plan d'eau. Cet espace sportif sera équipé pour le football, le handball, le basket-ball et le volley-ball. Les entreprises qui effectueront les travaux sont :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT
Lot 1 – Création de la plateforme et d'allées piétonnes	Eurovia Atlantique - 53023 Laval	20 308.00 €
Lot 2 – Réalisation du terrain multisports	Sport Nature - 56380 Beignon	25 095.40 €
Coût total		45 403.40 €



Pour financer cet investissement, il nous a été attribué les subventions suivantes :

- > Réserve parlementaire de M. Guillaume Chevrollier (Député) : 5 000 €
- > Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR) par la Préfecture : 17 534.96 €

Total 22 534.96 €

Le reste sera autofinancé par la Commune. Les travaux doivent commencer fin 2016. Vous pourrez profiter de ce terrain multisports au printemps prochain.

RÉFECTION DU CLOCHER

Courant septembre, Philippe Jouvin a procédé à la réparation de la couverture du clocher de l'église. Le montant de l'intervention s'élève à 6 088.80 € TTC.



ENTRETIEN DE LA BASCULE

La bascule étant régulièrement vandalisée, la commune n'est plus en capacité de prendre en charge les coûts très élevés de remise en état. Une convention d'utilisation pourrait être mise en place entre la commune et les deux entreprises : AMC et CAM, principaux utilisateurs, qui pourraient prendre en charge l'entretien.

INVESTISSEMENTS 2016

- > A la salle des fêtes, un nouvel ampli sono a été acheté.
- > Au centre de loisirs, un lave-linge et un sèche-linge ont été achetés, et une fenêtre a été remplacée.
- > A l'école publique, remplacement de tables et de chaises.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Comme chaque année, la commune de Bazougers a reconduit le dispositif « argent de poche », qui s'adresse aux jeunes du territoire recrutés pour les vacances d'été. Un chantier a été organisé, du 19 au 22 juillet 2016 sur la commune. Les jeunes ont pu effectuer différents travaux avec Jérôme Sauvage, le responsable du service technique : enlèvement des brindilles dans le clocher de l'église et nettoyage des tables et chaises à la salle des fêtes. Nous avons accueilli trois jeunes de 16 ans de notre commune.



DÉFIBRILLATEURS

Les défibrillateurs installés depuis plusieurs années n'étant plus en état de fonctionnement, nous avons dû négocier la sortie du contrat avec le fournisseur à son échéance, le 17 novembre 2016. Ce dernier ne pouvant plus assurer l'entretien, la commission concernée a étudié le dossier pour acheter de nouveaux défibrillateurs qui seront installés **l'un à la salle des fêtes et l'autre au terrain de foot.**

CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

Pour le chauffage géothermique, la commune a saisi le tribunal administratif de Nantes qui a fait procéder en son temps à une expertise judiciaire. L'expert judiciaire a rendu son rapport le 12 août 2013. Depuis nous attendons qu'une date d'audience soit fixée par le Tribunal. Pour pallier le délai devenu insupportable, le Conseil Municipal a décidé de faire procéder à la réparation anticipée du chauffage avant la date de jugement sur les conseils de notre avocat. Le dossier judiciaire permettant d'indemniser la commune du préjudice est bien entendu maintenu.

PLAN D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Pour se conformer à la législation et respecter l'environnement, à compter du 1^{er} janvier 2016, la commune a fait le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et réfléchit à des alternatives pour l'entretien des espaces verts. Cette directive va devenir obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017. Des solutions sont étudiées avec la commission « Aménagement du Patrimoine » et les employés du service technique notamment en ce qui concerne le cimetière.

Pour embellir le site du plan d'eau, un deuxième massif a été créé.



DÉSENFUMAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Philippe Jouvin est intervenu pendant les vacances de Noël pour procéder au désenfumage à la salle des fêtes.

VOIRIE

Fin octobre, l'entreprise Benoît Maurice Travaux Publics a procédé à la réfection des trottoirs des rues des Cèdres et des Cyprès, pour un montant de 7 227 € HT.

Elle a également remis en état le chemin des Gadelières.



RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2017

Tous les 5 ans, en partenariat avec l'INSEE, la commune de Bazougers, sous la responsabilité du Maire, organise le recensement de la population.

La Commune de Bazougers sera à nouveau concernée du 19 janvier au 18 février 2017.

Deux agents recenseurs sous la responsabilité d'un coordonnateur communal ont été recrutés et collecteront les informations concernant les ménages et les habitants domiciliés sur la commune.

Ils seront munis d'une carte spécifique. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Cette opération, très utile à la collectivité, sert en priorité à déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes mais également moult lois et décrets à l'exemple du nombre d'élus du Conseil Municipal, du mode de scrutin... L'étude permet aussi d'aider l'équipe municipale à mener une politique en phase avec le développement de la commune.

Madame le Maire appelle donc les administrés à développer ce geste civique en participant activement à cette opération qui, pour la première fois, verra la possibilité d'être recensé par internet tout en conservant l'alternative de renseigner des documents papiers.

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2016

> OCCE Ecole Publique

- arbre de Noël et transport
- classes déplacées et sorties pédagogiques
soit par enfant Bazougerois inscrit à la rentrée scolaire

> APEL Ecole Privée

- arbre de Noël et transport
- classes déplacées et sorties pédagogiques
soit par enfant Bazougerois inscrit à la rentrée scolaire

> Futsal Bazougers

> Football Club

> Groupement de Défense des Cultures *(subvention fonctionnement)*

> Association de Pêche

> Tennis de Table

> Prévention Routière

> Jardin Fleuri

> SPA Laval *(cotisation convention)*

> Groupement de Défense des Cultures *(cotisation FDGDON annuelle)*

> CAUE *(cotisation)*

	2015	2016
	17 €	17 €
	+ 43 €	+ 43 €
	= 60 €	= 60 €
	17 €	17 €
	+ 43 €	+ 43 €
	= 60 €	= 60 €
	700 €	650 €
	1 500 €	1 500 €
	400 €	300 €
	300 €	300 €
	450 €	400 €
	50 €	0 €
	100 €	0 €
	324 €	334,50 €
	255 €	264,07 €
	70 €	68,60 €

TAUX D'IMPOSITION 2016

Madame le Maire interroge le Conseil Municipal sur les taux d'imposition pour 2016.

Rappel des taux 2015 :

- > Taxe d'habitation 19.50 %
- > Taxe foncière (bâti) 24.93 %
- > Taxe foncière (non bâti) 32.35 %

Pour 2016, le Conseil Municipal après délibération, DECIDE :
- De fixer les taux d'imposition suivants :

- > Taxe d'habitation 19.60 %
- > Taxe foncière (bâti) 25.05 %
- > Taxe foncière (non bâti) 32.51 %

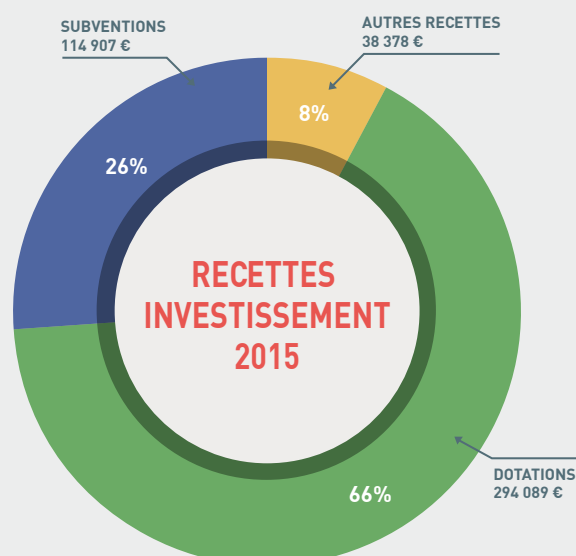
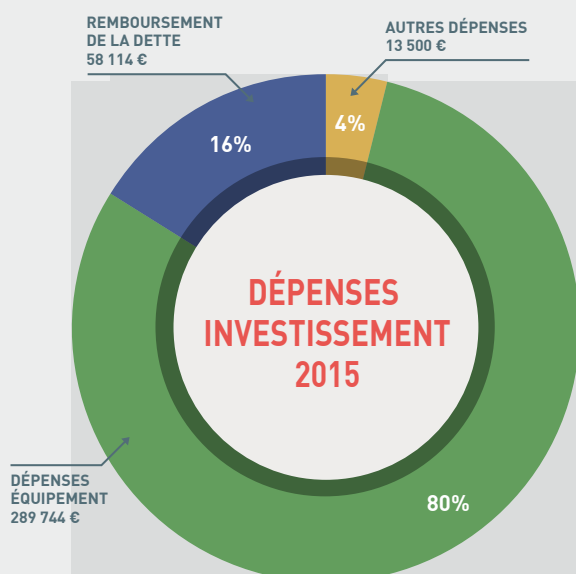
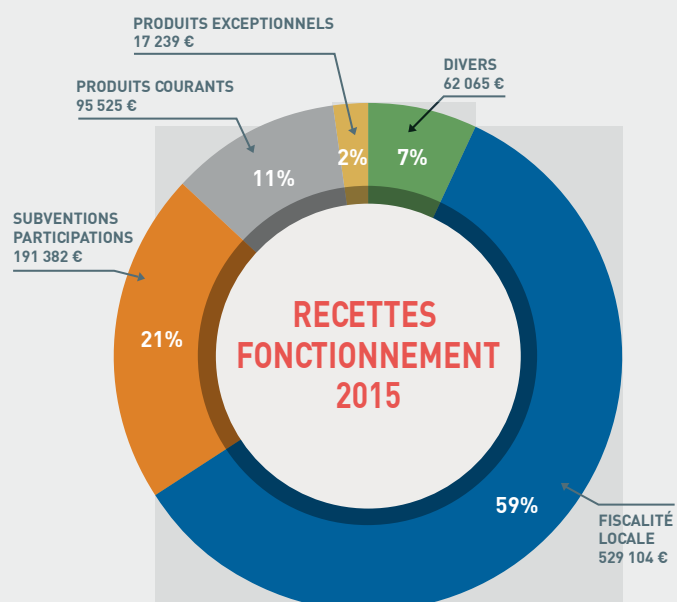
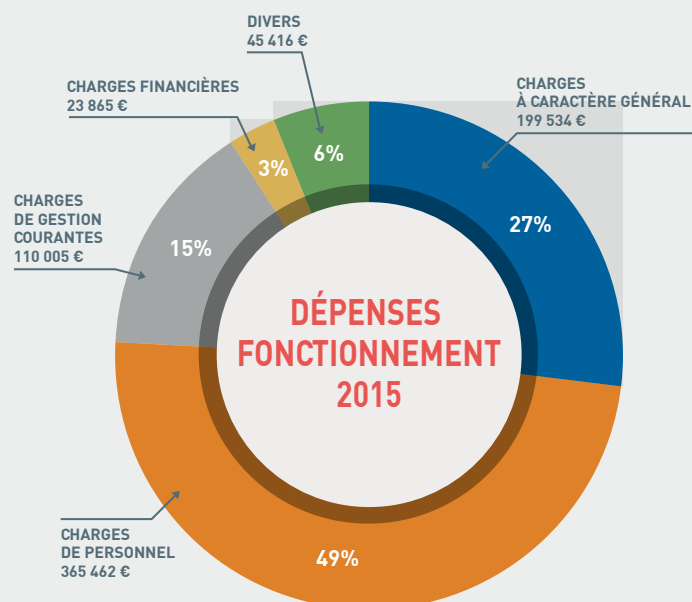
LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif 2015 de la Commune de Bazougers pour son budget général, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés 2014		71 751.47 €	- 117 435.65 €		-45 684.18 €	
Opérations de l'exercice	744 281.55 €	895 314.70 €	361 358.40 €	447 374.23 €	1 105 639,95 €	1 342 688,93 €
TOTAUX	744 281.55 €	967 066.17 €	478 794.05 €	447 374.23 €	1 151 324,13 €	1 342 688,93 €
RESULTATS DEFINITIFS		222 784.62 €	31 419.82 €			191 364.80 €

DECIDE d'approuver à l'unanimité le dit compte administratif relatif à l'année 2015





ÉCOLE PUBLIQUE DE BAZOUGERS



► Projet éducation à la santé

En partenariat avec la MGEN, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé tout au long de l'année à diverses activités sur le thème de la santé : bien manger, bien dormir pour bien grandir et être épanoui. Ils ont aussi compris l'importance de faire une activité sportive. Durant 1 semaine, les élèves de l'école ont eu la chance de travailler avec le p'tit resto santé. Ils devaient choisir des cartes et composer leur menu comme dans un self. Chaque carte était scannée et un bilan indiquait les avantages et les inconvénients du plateau composé par les élèves. Les parents ont pu venir tester avec leurs enfants et prendre connaissance de l'exposition affichée dans le couloir.



► Découverte de l'asinerie de Bazougers

Les élèves de SG, CP et CE1 sont allés visiter l'asinerie « O'Clair de l'âne » le 21 juin 2016 à Bazougers. Après quelques recommandations de la part de Claire, les élèves ont pu approcher, toucher les ânes et se rendre compte qu'ils étaient câlins. Grâce à cette visite, les élèves en savent un peu plus sur les ânes. Claire leur a expliqué comment elle fabriquait des savons naturels à partir du lait d'ânesse.

► Rencontre avec les papis et les mamies de la maison de retraite de Soulgé-sur-Ouette

La classe de SP-SM a rencontré à 4 reprises les résidents de la maison de retraite de Soulgé-sur-Ouette. La dernière rencontre a eu lieu à l'école. Les élèves ont présenté leur spectacle pour la kermesse devant les papis et les mamies puis ils ont préparé ensemble un pique-nique qu'ils ont partagé le midi. C'était des moments privilégiés.



► Activités possible grâce à la communauté de communes

Les élèves de l'école ont la chance de pouvoir participer à des activités encadrées par la communauté de communes. Selon les âges, ils participeront à des cycles de natation, escalade ou voile. Au cours du premier trimestre, les élèves ont travaillé avec Bénédicte Blouin. Cette année, le projet a été consacré aux musiques du monde. Ils ont eu la chance de pouvoir manipuler des instruments africains.



DATE À RETENIR

2 juillet 2017 :
Kermesse

8 décembre 2017 :
Marché de Noël



ÉCOLE SACRE-CŒUR / SAINT-PAUL

Notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est composé de 4 classes réparties sur 2 sites.



L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE : L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE :



➤ **A Bazougers** : une classe de maternelle (PS MS) ainsi qu'une classe de CM1-CM2

Directrice du site de Bazougers : Stéphanie GILLE

➤ **A La Bazouge de Chéméré** : une classe de GS-CP et une classe de CE1-CE2.

Directrice du site de La Bazouge : Emmanuelle Kovacic



Notre école accueille 91 élèves cette année.

Nous avons le souci de proposer une attention particulière à chaque famille et de créer une relation de coéducation.

Une scolarisation progressive et adaptée est proposée aux enfants nés en 2014.

Nous avons toujours à cœur de développer le lien entre nos sites à travers un projet pédagogique commun, des rencontres, des temps forts et des moments festifs avec les familles.

2 associations, l'APEL (lien avec les familles) et l'OGEC (gestion financière et immobilière) permettent à l'école de fonctionner et à l'équipe éducative de mener à bien ses projets. Ces deux associations organisent également plusieurs manifestations dans l'année afin de participer financièrement aux sorties pédagogiques.



PROJETS PÉDAGOGIQUES :

Après avoir exploré notre environnement proche l'année passée, nous partons cette année à la découverte du monde pour « Le tour du monde en 180 jours d'école ». Chaque classe aura l'occasion de découvrir tout au long de l'année, à travers différents projets et avec l'intervention de divers partenaires les aspects culturels des 5 continents.

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

Pour familiariser les enfants avec le restaurant municipal, il est souhaitable que les parents rencontrent avec leur enfant, les agents chargés du service.

> INSCRIPTIONS

Pour pouvoir manger au restaurant scolaire municipal, une fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la Mairie (www.bazougers.mairie53.fr) dans la rubrique VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE et dans Restaurant Scolaire Municipal. Cette fiche est distribuée en fin d'année scolaire et doit être retournée à la Mairie dûment complétée et signée. Pour toute nouvelle inscription en cours d'année, la même démarche doit être effectuée.

> RÉGLEMENT

En cas d'absence au repas, prévenir la cantine au 02.43.02.35.53 avant 9h, sinon le repas sera facturé (3,42 €).

Rappel : Un répondeur téléphonique est en place. N'hésitez pas à y laisser votre message.

Informations : Les serviettes sont fournies pour tous les enfants.

> INFORMATIONS AUX FAMILLES POUR LE MERCREDI

- Si votre enfant ne mange pas à la cantine et ne va pas au centre de loisirs : Votre enfant sera à récupérer à 12h à l'école ou jusqu'à 12h30 au centre de loisirs (service gratuit)

- Si votre enfant mange à la cantine mais ne va pas au centre de loisirs : Votre enfant sera à récupérer entre 13h et 13h30 impérativement au centre de loisirs sinon l'après-midi sera facturée.



> FONCTIONNEMENT

Des repas de qualité sont préparés sur place avec des produits frais (viande, légumes, produits laitiers, fruits, pain...) ; fournis par les commerçants de BAZOUGERS et quelques produits sont achetés surgelés (poisson, glaces).

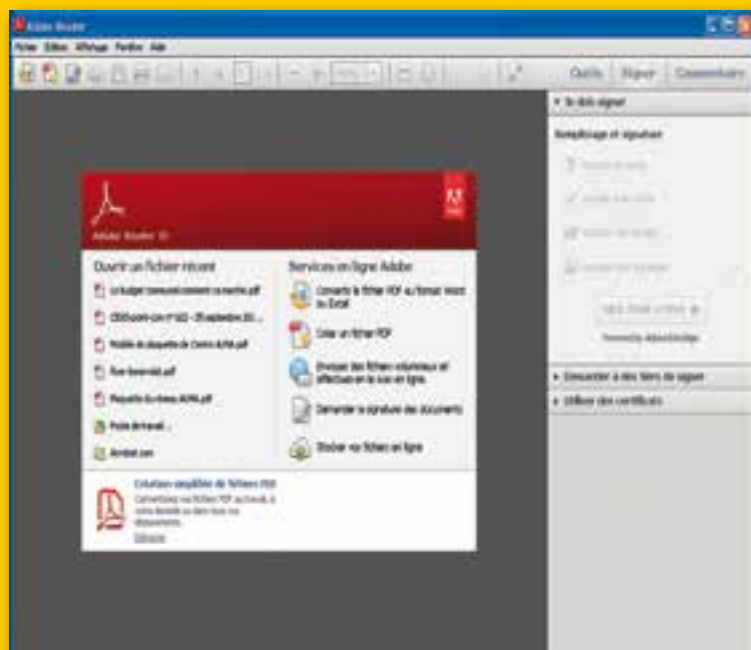




> NOTE AUX PARENTS :

Afin de contribuer au respect de l'environnement et diminuer les documents à mettre dans les cahiers des élèves, le règlement du restaurant scolaire et l'engagement ont été mis sur le site internet de la Mairie. L'engagement doit nous être retourné dûment rempli et signé par l'enfant et les parents qui utilisent le service.

Pour ce faire, vous avez 3 possibilités :



> Télécharger l'engagement à partir du site de la Mairie (www.bazougers.mairie53.fr). Ouvrir le document avec Adobe Reader. Remplir et signer l'engagement à l'aide de l'onglet « remplir et signer » en haut à droite de l'application Adobe Reader (voir copie écran PDF ci-dessous). Nous le renvoyer par mail à mairie.bazougers@wanadoo.fr ou le déposer à la Mairie

> Imprimer le document, le remplir de façon manuscrite et le déposer à la Mairie

> Vous n'avez pas internet, contacter la mairie afin que l'on vous fasse parvenir le règlement et l'engagement.

> TARIFS

Le repas enfant de Bazougers ou d'une commune conventionnée : 3,42 €

Le repas enfant d'une commune non conventionnée : 3,92 €

Le repas instituteur est de 5.30 €

Le non-paiement des factures entraînera la suspension du service.

TRANSPORT SCOLAIRE

> **Pour les enfants scolarisés aux collèges de Meslay-du-Maine :** Un transport est organisé avec un circuit réétudié tous les ans. Les inscriptions se font désormais par internet sur le site du Conseil Général ou à la Mairie pour les personnes n'ayant pas internet. Les cartes sont envoyées directement aux familles sauf en cas de non-paiement. Un suivi de la date d'envoi des cartes est possible par le biais du site internet du Conseil Général (www.lamayenne.fr). En cas de perte de la carte, le coût d'un duplicata est de 5€.



> **Pour les enfants scolarisés à Laval :** Le car de la ligne régulière Sablé/Laval s'arrête aux horaires indiqués à l'abri bus Rue de Forcé : l'inscription se fait auprès des établissements scolaires.

ALSH

➤ **En Février** : les animaux d'Afrique étaient au programme. Fresque sur la jungle, masques et décoration du centre de loisirs ont rythmé ces vacances, sans oublier de faire sauter les crêpes et d'emprunter des livres à la bibliothèque de Bazougers.

➤ **En Avril** : ce sont les Indiens qui ont envahi l'ALSH avec leurs coiffes, des bracelets, des attrapes rêves, des tipis et l'initiation à leur langage. Les enfants eurent également un après-midi sport avec le tennis.

➤ **Cet été** : les enfants ont pu fabriquer des portes clés en plastique fou et footballeurs en perles ainsi que des livres accordéon et des petits pots rigolos. Ils ont participé à une journée foot, un après-midi pêche au plan d'eau et une journée multi-jeux au plan d'eau également. L'après-midi rugby a dû être annulée. Ils ont visité le site Echologia à Louverné, la ferme aux abeilles à Saulges et la nouvelle caserne des pompiers à Meslay-du-Maine.

➤ **En octobre** : l'automne et halloween étaient au rendez-vous. Il a été fabriqué des masques, des araignées, des boîtes pétales, des arbres aux feuilles d'automne, des mikado comestibles sans oublier le goûter d'halloween.

Les enfants se joignent à l'équipe d'animation pour remercier chaleureusement les bénévoles des associations du tennis de table, du foot et de la pêche de leur avoir consacré du temps pour leur faire partager leur passion. Un grand merci à eux.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis après-midi en période scolaire ainsi qu'aux vacances scolaires comme indiqué ci-après :

Vacances d'hiver : du 13 au 17 février 2017,

Vacances de printemps : du 10 au 14 avril 2017,

Vacances d'été : du 10 au 28 juillet 2017,

et du 28 août au 1^{er} septembre 2017

(sous réserve de changement du calendrier de l'éducation nationale).

Pour les enfants de 3 à 11 ans domiciliés à Bazougers, vous pouvez les inscrire auprès de la Directrice du Centre de loisirs au 02.43.02.35.78 (le soir après 16h30 et le mercredi après-midi). Le nombre de places est limité à 48 enfants par jour. Les activités de l'accueil de loisirs ont lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il y a un accueil le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Le midi, les enfants se dirigent vers le restaurant scolaire pour le repas.

TARIFS ALSH en fonction du quotient familial < 1 200 € > ou = à 1 200 €

Mercredi la 1/2 journée sans repas (inscription 1 semaine à l'avance)	4,70 €	4,93 €
Vacances la 1/2 journée sans repas	4,70 €	4,93 €
Vacances la journée sans repas	8,36 €	8,78 €

TARIFS GARDERIE Tél. 02.43.02.35.78

Matin : 7h30 à 8h45 (avec petit déjeuner)	1,42 €	1,48 €
Soir : 16h30 à 17h30 (avec goûter)	0,68 €	0,71 €
Soir : 16h30 à 18h30 (avec goûter)	1,42 €	1,48 €
Dépassement d'horaire le soir (exceptionnel)	1,36 €	1,42 €
Dépassement d'horaire le soir (répétitif) et sur décision de l'élue responsable de la commission	2,65 €	2,76 €
Garderie le midi sans cantine (gratuité le mercredi de 12h à 12h30)	1,36 €	1,42 €

Moyens de paiement

Pendant les vacances, le règlement peut se faire par d'autres moyens que ceux utilisés habituellement (chèque, espèces, prélèvement) : chèques-vacances ANCV, tickets CESU, tickets CAF, tickets MSA.

Si vous optez pour ces nouveaux moyens de paiement, vous devrez en informer au préalable la Directrice de l'accueil de loisirs et vous devrez venir régler à la Mairie à la fin de la semaine d'utilisation du service ou au début de la semaine qui suit, **dernier délai**.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rue de Soulgé (Bâtiment à droite de la mairie)
Tél : 09.67.47.21.38

Le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

14 bénévoles vous accueillent et vous conseillent dans la bonne humeur. Un grand merci à Jessica RAYMONDE pour son investissement et bienvenue aux nouveaux bénévoles !

> LA FRÉQUENTATION

Le dynamisme de notre équipe permet de mener de nombreuses actions avec nos partenaires (les écoles, l'ALSH, les assistantes maternelles et le RAM).

> LES PRÊTS

Les lecteurs ont la possibilité d'emprunter gratuitement 10 livres et 6 CD pour une durée de trois semaines mais ils ont aussi la possibilité de consulter le fonds documentaire (plus de 50000 ouvrages ; 4600 CD ; 1200 périodiques) via le site Internet du réseau mais aussi de réserver et retirer ces ouvrages dans n'importe quelle bibliothèque et les redéposer dans une autre.

> LES TEMPS FORTS EN 2016

- Prix bull'gomme 2017

Comme tous les ans, les lecteurs de 7 à 12 ans sont invités à lire et donner leur avis sur 10 BD pré-sélectionnées par la BDM (Bibliothèque Départementale de la Mayenne), le Conseil Départemental et une association de BD lavalloise. A noter cette année, la participation des élèves des écoles en novembre dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

- Spectacle du réseau de lecture à la salle des fêtes

Le 7 octobre, plus d'une centaine d'enfants et leurs parents ont eu le plaisir de découvrir, dans le cadre des animations d'automne, un spectacle pétillant et sucré « Sugar Show » par la Compagnie 7ème acte.

- Après-midi jeux vidéo

Le 22 octobre, une trentaine d'enfants se sont retrouvés à la bibliothèque pour jouer à des jeux vidéo. Cet après-midi très réussi était animé par Delphine, bibliothécaire à la médiathèque ainsi que par les bénévoles.



- Clôture du prix bull'gomme

Le 17 décembre, matinée jeux avec tirage au sort d'un bulletin de participation pour gagner des cadeaux et la BD la plus appréciée par les jeunes lecteurs.

> PROJETS POUR 2017

- Après-midi jeux vidéo en avril

- Rencontres/dédicaces avec un auteur du Prix Bull'Gomme le samedi 1^{er} avril (à confirmer).

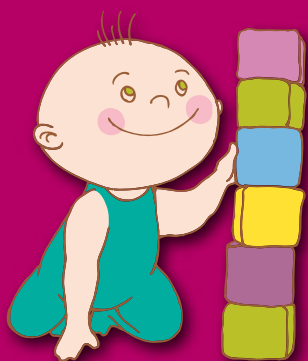
- Café littéraire.

Et toujours participation au Prix Bull'Gomme entre mai et novembre.

En attendant votre visite, toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une très belle année 2017 !

Pour tout renseignement : C.JOUVIN (02-43-02-36-74)

ASSISTANTS MATERNELS



BRECIN Natacha 06.46.53.33.55

BRECIN Wilfrid 06.46.53.33.55

DENIAU Nathalie 02.43.02.35.93

LANDAIS Christelle 02.43.98.14.08

LE GROS Aurélie 02.43.66.90.20

LEMIERE Colette 02.43.02.30.59

PANNETIER Catherine 02.43.69.39.07

POISSON Sonia 02.43.69.44.28

**MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES :**

Malice et Compagnie
02.43.58.61.93

**CRIBIER Angélique,
DE PONTFARCY Emmanuelle,
LACAULT Magali**



REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 9 octobre, 69 aînés se sont retrouvés autour d'un bon repas préparé par M. et M^{me} LERAY, restaurateurs au Restaurant le Menhir de Bazougers. Le dessert et les chocolats étaient élaborés par les boulangers de la commune, M. et M^{me} BRUNET Christophe.

Ce repas annuel, offert par la Municipalité, a été servi par les Conseillers Municipaux.

Les doyens de cette journée étaient M^{me} GOUGET Simone et M. COURTEILLE Henri.

La bonne humeur était au rendez-vous.

Nos aînés ont pu chanter et terminer l'après-midi avec des jeux de cartes ou de société.





LES RANDONNEURS



*Visite du musée
de Juvigné*

Le groupe de marcheurs qui existe depuis de nombreuses années n'a aucun statut juridique, ni responsable désigné. Le calendrier des randos a été établi et choisi par des personnes volontaires du groupe. Les randonnées sont ouvertes à toutes les personnes (jeunes et moins jeunes) aptes à la marche. Tout(e) participant(e) aux randos devra être assuré en « Responsabilité Civile » pour des dommages matériels et corporels qu'il pourrait causer à autrui. Une garantie « Assistance et Individuelles-Accidents » peut-être aussi justifiable. Chaque participant(e) est responsable de ses propres faits et gestes sans qu'aucune des autres personnes du groupe n'en soit tenue responsable. Pour se rendre sur les lieux de randonnées, le covoiturage est possible avec participation aux frais.

Les départs ont lieu le mardi à 14h

- > 3 janvier 2017 :
Circuit à LOUVIGNE - 8 kms
- > 17 janvier 2017 :
Circuit à SAINT-BERTHEVIN - 9 kms
(Rdv à Laval viaduc rive droite)
- > 31 janvier 2017 :
Circuit LE BURET - 9 kms
- > 14 février 2017 :
Circuit LE GENEST ST ISLE - 10 kms
- > 28 février 2017 :
Circuit à L'HUISSERIE - 10 kms
- > 14 mars 2017 :
Circuit à SAINTE-SUZANNE - 11 kms
- > 28 mars 2017 (planning) :
Circuit à BAZOUGERS - 10 kms
- > 11 avril 2017 :
Circuit à SAINT-GEORGES-SUR-ERVE - 10 kms

**Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter M. TOQUET Georges
au 02.43.02.30.95**

FOOTBALL / TENNIS

Pour la troisième fois consécutive, le FC Bazougers a reçu le 22 octobre dernier le label jeunes, valable 3 ans et décerné par la Fédération Française de Football, la ligue du Maine et le District de la Mayenne. Cette récompense est le résultat d'un travail sérieux réalisé par toute l'équipe de l'école de foot et du bureau du FCB. Patricia Martin, responsable de l'école de foot et vice-présidente de l'association, s'entoure ainsi d'une équipe de 12 éducateurs qui animent les entraînements de nos jeunes le mercredi après-midi, et qui ont la responsabilité des équipes lors des matchs et plateaux le samedi. Afin d'assurer comme il se doit l'encadrement des équipes, le club attache une grande importance à ce que nos éducateurs suivent régulièrement des formations au District de Football de la Mayenne.



Tout au long de l'année, l'école de foot veille à bien mettre en application les critères sportifs, éducatifs et associatifs qu'elle transmet à ses jeunes. En effet, il est important que ces derniers progressent tout en prenant plaisir à la pratique du football, mais il est aussi important de leur transmettre les valeurs éducatives (en terme de comportement, respect, politesse ...) et associatives (savoir vivre ensemble). Ce sont eux qui véhiculeront plus tard la bonne image et les vraies valeurs du football.

Le club comprend 7 catégories : les U7, U9, U11, U13, U15, U18 et seniors. U signifie « Under » c'est-à-dire moins de 7 ans pour les U7 par exemple. Il y existe donc au FC Bazougers des équipes pour tous les âges. Celles ou ceux qui voudraient s'inscrire trouveront chaussure à leur pied, n'hésitez pas à contacter le club, il n'y a pas d'âge pour commencer le football.

Côté résultats sportifs, le FCB a montré la saison dernière qu'il tenait une bonne place au niveau départemental, voire régional, avec des très bons résultats en U13, U15 et U18, catégories où l'on aborde la compétition, et de belles perspectives en U7, U9 et U11 où le plaisir de jouer et la formation priment sur la compétition.

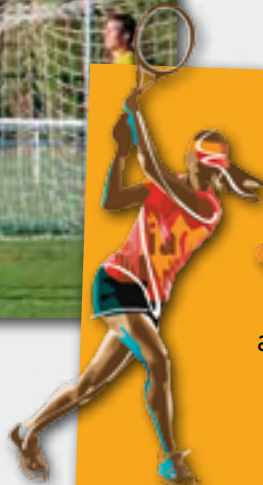
Les 2 équipes seniors ont réalisé une bonne année, avec un classement en 1^{re} moitié de tableau en 3^e division pour l'équipe A, et une saison prometteuse en 5^e division pour l'équipe B.



Pour toute information, retrouvez-nous sur notre site : <http://fcbazougers.footeo.com> et sur Facebook (Fc Bazougers)

Toute l'équipe du FC Bazougers vous souhaite une excellente année 2017 !

Venez nombreux
les encourager
le dimanche après midi.



Pour rappel l'association
gère également
le Tennis à Bazougers.

Les cartes sont en vente
au Cocci Market de Bazougers.
Tarif : 15 € à l'année pour
une famille entière. La saison
reprenra aux beaux jours,
n'hésitez pas à en profiter
pour pratiquer ou découvrir
cet autre sport disponible
dans notre commune.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

**L'Association des Parents d'élèves
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année,
et vous apporte tous leurs vœux pour l'année qui arrive.**

L'APE est constituée de parents bénévoles, elle en compte 19 membres actifs. Elle est là pour partager des moments forts avec le corps enseignant, les enfants et leurs familles. Le but principal de l'association est d'animer des manifestations et de recueillir ainsi des moyens qui permettront de financer notamment les projets de l'équipe éducative.

Ces manifestations sont nombreuses et s'étalent tout au long de l'année :

- Différentes ventes : Gâteaux Bijou, Sapins de Noël, Brioche, Saucissons, Légumes et objets faits par les enfants
- Concours de Belote (4-5 Février)
- Soirée (25 Mars)
- Kermesse (2 Juillet)
- Spectacle de Noël (8 décembre)

Ces actions permettent de prendre en charge une partie du voyage, et les frais de transports lors de sortie, l'achat de dictionnaire pour les CM2. Nous sommes là pour améliorer la vie de nos enfants au sein de l'école ! Alors, venez nous retrouver lors de ces manifestations, vous participerez ainsi au bonheur de nos enfants dans leur milieu scolaire !

Adresse mail :
bazougersape@gmail.com



Bureau :

Président : Emmanuel Pannetier
Vice président : Emilie Léveillé
Trésorier : Karine Lottin
Vice trésorier : Jennifer Douillet
Secrétaire : Audrey Martin
Vice secrétaire : Céline Bergère



LA PÊCHE



Le plan d'eau de Bazougers est le lieu de rendez-vous des amateurs de belles prises.

Tout au long de l'année, les pêcheurs se succèdent et contribuent à l'animation du plan d'eau.

Pédagogues, ils ont plaisir à faire partager leurs histoires et leurs connaissances. C'est avec grand plaisir que nous accueillons, tous les étés, le temps d'un après-midi, les jeunes du centre de loisirs. Un moment très apprécié des petits comme des grands.

**A nos amis pêcheurs ou non, amateurs ou avertis,
nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et surtout... d'avoir la pêche !**



PÉTANQUE



Pour ceux qui le souhaitent et dans une ambiance conviviale, vous pouvez venir rejoindre les joueurs de pétanque tous les vendredis après-midi, au terrain de boules près du plan d'eau communal.

GROUPEMENT COMMUNAL CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES



Je rappelle que si vous apercevez des ragondins, prévenez notre Président,
M. ROMARIE Michel
(06.83.95.44.40).

Cette année, il a été effectué une destruction quasiment complète des pigeons de ville. Il a été tué 197 pigeons (ils endommageaient les toitures et le clocher de notre église).

Grâce à un travail très ardu, il a été détruit 177 ragondins le long de l'Ouette, de nos ruisseaux, de nos mares et étangs. 8 renards ont également été tués.

Tout le bureau du groupement souhaite à tous les BAZOUGEROIS une très bonne et heureuse année 2017.

Le bureau

TENNIS DE TABLE BAZOUGERS / LA BAZOUGE DE CHÉMERÉ

PERSONNE À CONTACTER :

RICHARD Laurent :
02.43.98.75.23

Le club compte, une seule équipe en championnat, dont les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle de Tennis de Table.

En 2016, le club a eu le plaisir, d'accueillir les enfants du centre de loisirs de Bazougers pour un après-midi découverte et certains élèves de l'école privé dans le cadre des NAP.



Pour les adultes et les jeunes de 12 ans l'entraînement a lieu le mercredi soir à partir de 18h.

**Le Club de Tennis de Table et l'ensemble de ses licenciés,
vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.**

GYMMÔME

Le Sport au Pluriel : Eveil corporel 3-5 ans - Eveil sportif 6-8 ans

Une éducatrice sportive diplômée permet à vos enfants de s'épanouir, le mardi de 16h45 à 18h45. Les cours de multisports sont dynamiques, variés, et adaptés au développement moteur de l'enfant.

Découverte, jeux athlétiques, éveil corporel, activités de duels, sports collectifs, jeux d'opposition, activités plein air.... Divers sports pour aider l'enfant à s'orienter vers la discipline qui lui correspond le mieux !



N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

AMICALE DES AINÉS

**Le nombre d'adhérents
est en légère augmentation, 106 pour 2016.**

La cotisation de la Fédération augmentera pour 2017 donc elle va se répercuter sur celle de l'amicale qui sera de 17,50 €.

Les décès pour 2016 :

M. Gustave Marolle de Laval et M^{me} Renée Roueil.



**2017 sera l'année des élections puisque tous les trois ans,
il y a renouvellement du Conseil d'Administration. Certaines personnes ont souhaité se retirer
donc nous faisons appel aux bonnes volontés pour compléter le futur conseil d'administration.**

Les activités n'ont pas changé :

- Cartes le jeudi à 14h à la salle des associations
- Pétanque le lundi à 14h au plan d'eau
- Pétanque et belote inter-club
- Spectacles (Château-Gontier et cette année 2016 Meslay-du-Maine)
- Voyage avec le canton
- Tarot le vendredi à 20h à la salle des associations ouvert à tous adhérents et non adhérents

Cette année, nous avons visité « Au Clair de l'âne », fabrique de savons au lait d'anesses suivi d'un pique-nique sous forme de plateau-repas à la salle des associations à cause du mauvais temps.

Dates à retenir pour 2017

- Jeudi 12 janvier : Assemblée Générale à la salle des associations
- Jeudi 9 février : Beignets à la salle des fêtes
- Vend 3, Sam 4 et Dim 5 mars : concours de belote à la salle des fêtes
- Jeudi 6 avril : concours de belote individuelle et pour les sélectionnés au canton mardi 25 avril.

- Mardi 13 juin : pétanque inter-club au terrain de foot de Bazougers
- Samedi 9 septembre : repas annuel à la salle des fêtes
- Jeudi 7 décembre : bûche de Noël à la salle des associations
- *La date du voyage et du pique-nique seront donnés ultérieurement.*

Le canton en 2017 :

- Pétanque le mardi 23 mai à Arquenay
- Pique-nique le mardi 16 mai à la Cropte
- Loto le dimanche 16 juillet à Villiers-Charlemagne

**L'ensemble du Conseil d'Administration
vous présente tous ses meilleurs vœux
pour 2017 avec une très bonne santé.**

**La Présidente
Marie-Luce TRETON**



ESPACE JEUNES

Si vous avez entre 12 et 18 ans
et que vous souhaitez vous retrouver
pour une animation à la salle
des associations autour d'un babyfoot,
d'un billard ou de toute autre activité,
veuillez prendre contact
avec Emilie LEVEILLE,
Adjointe vie locale au 06.23.28.12.04
qui vous informera sur le fonctionnement.



FUTSAL

Pour l'équipe B ce fut une belle saison car elle est
montée en 1^{re} division pour la première fois depuis
que le club existe.

**Je voudrais remercier tous les acteurs
du futsal Bazougers.**

L'Equipe A évolue en division d'honneur (DH régionale)
L'Equipe B évolue en 1^{re} division (départementale)



**Le FUTSAL BAZOUGERS compte une vingtaine de licenciés.
Les matchs à domicile se jouent actuellement à la salle de Ballée
le lundi à partir de 20h pour l'équipe B et 21h pour l'équipe A.
Venez nous supporter et découvrir ce sport.**



**Vous-pouvez retrouver
toutes les dates
des matchs sur le site :**
www.futsalbazougers.footeo.com
ou sur Facebook :
<https://www.facebook.com/futsalbazougers>

**Le futsal vous souhaite
une bonne et heureuse
nouvelle année.**

**Pour tous renseignements
veuillez contacter
Philippe DUPRE.**

***Le Président,
Philippe DUPRE***



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN ET AUTRES CONFLITS DE BAZOUGERS

Voici mes vœux traditionnels tant en mon nom personnel qu'au nom de notre amicale. Nos pensées s'adressent plus particulièrement à toutes celles et ceux qui sont malades, hospitalisés, isolés.

Le 18 septembre à Ernée, sous la présidence de Frédéric Veaux, Préfet de la Mayenne, s'est tenu le congrès départemental des amicales d'AFN et autres conflits.

Après la cérémonie religieuse célébrée par le Père Bourdon, 1000 amicalistes se sont rendus au square du combattant pour l'appel des 146 noms des mayennais morts pour la France en Afrique Française du Nord. Une gerbe a été déposée par le Préfet ; à ses côtés, le Maire d'Ernée, Gérard Lemonnier et le Président d'AFN, Bernard Acqueberge.

Nous avons fait la connaissance du nouveau directeur de l'ONAC, en la personne de Bruno D'Arduy, ancien Lieutenant-Colonel de cavalerie en remplacement de Sylvère Vesnier parti à Angers. Robert Hugon, en tant qu'administrateur de la fédération Maginot, Président de la commission mémoire et civisme a de nouveau apporté son soutien financier pour des établissements scolaires qui souhaitent se rendre sur les hauts lieux de l'Histoire.



Porte drapeau, M. Landelle André qui reçoit les honneurs de M. Le Préfet le 18 septembre 2016 à Ernée.

Dates à retenir pour 2017 :

- > Jeudi 19 janvier : assemblée générale suivie d'une galette à la salle des Associations
- > Vendredi 3 mars : assemblée annuelle de la délégation France Mutualiste ouverte à tous, même aux non-adhérents, suivie d'un banquet qui rassemble 300 convives qui aura lieu zone multi-activités (ancien Leclerc route de Tours) à Laval.
- > Dimanche 17 septembre à Andouillé, Congrès de l'Union Départementale des Anciens Combattants
- > Dimanche 12 novembre à Arquenay, commémoration des différents conflits
- > Samedi 25 novembre, banquet de l'Amicale à la salle des associations

C'est toujours avec plaisir que l'Amicale accueille les Bazougeois des différents conflits.

Bonne année à tous



Drapeaux des Amicales Mayennaises pour la minute de silence lors du Congrès des AFN.



INFORMATIONS DIVERSES



SERVICES MAIRIE

	A4	A3
Photocopie		
N/B	0,15 €	0,30 €
Coul.	0,20 €	0,35 €
Plastification	1,50 €	3,00 €
Reliure de dossier (spirale comprise)	2,50 €	
Fax émis (la page)	1,80 €	
Fax reçus (la page)	0,15 €	

Levée de la boîte
aux lettres située près
du panneau d'affichage
de la Mairie :
du lundi au samedi :
11 h



L'AGENCE POSTALE

Située à LA MAIRIE 02.43.02.31.86

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h30

Le mercredi et le samedi : de 9h à 12h

Services postaux : Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires), Vente de timbres-poste à usage courant, Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster, Dépôt d'objets y compris recommandés, Retrait de lettres et colis en instance, Dépôt de procurations courrier, Contrat de réexpédition de courrier

Services financiers : Retrait et versement d'espèces sur compte courant, compte épargne.

Autres services : Vente de recharges téléphoniques mobile La Poste.

CARTE D'IDENTITÉ

La carte nationale d'identité est valable 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014 pour les personnes majeures (10 ans pour les mineurs).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les cartes délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous devez voyager dans un pays qui n'accepte pas cette durée de validité il faut faire une demande de passeport, la préfecture ne vous referra pas de nouvelle carte.



NOUVEAUX HABITANTS

Soyez les bienvenus !

Nous vous invitons à venir
vous faire connaître auprès
du secrétariat de la Mairie.



TARIFS SALLES DE BAZOUGERS

	SALLE 1		SALLE 2*		SALLE DES ASSOS	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Soirée (de 9h à 6h le matin)	131,00 €	215,00 €	95,00 €	162,00 €		
Cuisine (uniquement avec la salle 1)	85,00 €	85,00 €				
Réunion à but non lucratif (la 1/2 journée de 4h)	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €
Vin d'honneur (la 1/2 journée de 4h)	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €		
Forfait week-end (du ven. 18h au dim. 20h) cuisine comprise avec la salle 1	310,00 €	413,00 €	95,00 €	162,00 €		
S ^t Sylvestre privée (du 31 déc. 11h au 1 ^{er} jan. 8h) cuisine comprise avec la salle 1	413,00 €	515,00 €	95,00 €	162,00 €		
Forfait Sépulture Salle + tasses et verres (la 1/2 journée)					34,00	34,00
ASSOCIATION de Bazougers (2 manifestations gratuites)	65,00 €		65,00 €		Gratuit	Gratuit

* La salle 2 ne peut être louée seule

Chèque caution : 350,00€

Arrhes : 25% du prix de la location de la salle

RECENSEMENT MILITAIRE



Filles et garçons âgés de 16 ans,
de nationalité française,
faites-vous recenser en Mairie.

Le recensement est obligatoire.

Vous devez venir à la mairie dans le mois des 16 ans et les 3 mois qui suivent (il est important de le faire dans le trimestre indiqué sinon vous risquez d'être convoqué à la JDC avec du retard) : en principe, si vous venez dans les temps, vous serez convoqué un an après sur le site le plus proche de votre domicile (Laval ou Mayenne).

Pièces à présenter :

Livret de famille et pièce d'identité

PORTAGE DES REPAS

Les repas sont préparés par le restaurant Le Menhir et portés à domicile les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi par M^{me} LEMONNIER.

**Si vous êtes intéressés
et souhaitez plus d'informations,
contactez la mairie au 02-43-02-31-86
ou M^{me} SAUCET au 06-75-46-81-07.**



ORGANISATION DU SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS



Dans le cadre
de la permanence de soins,
en dehors des horaires
de consultation habituels
des médecins,
contacter le médecin
de garde
au 02.43.64.33.00.

**Le 15 étant réservé
aux cas les plus graves
et en cas d'urgence vitale.**

ASSISTANTE SOCIALE

Madame CHRETIEN

Toute personne qui souhaiterait
la rencontrer doit prendre rendez-vous
au préalable auprès du secrétariat
de l'antenne solidarité
de Grez en Bouère au 02.43.70.66.60.



INFOS RÉSEAUX

La Mairie est propriétaire des réseaux eaux et électricité
mais délègue sa gestion à des prestataires extérieurs.

> Réseau eau

- Pour l'eau potable et l'assainissement collectif, vous
devez vous adresser à VEOLIA au 09.69.32.35.29

Pour les eaux pluviales, c'est la commune qui en est
gestionnaire.

- Pour les études concernant l'assainissement non
collectif, c'est le SPANC situé à la Communauté de
Communes du Pays de Meslay-Grez qui délivre les
attestations de conformité

> Réseau électricité

C'est le Syndicat Départemental d'Electrification du
Gaz de la Mayenne (SDEGM) qui est le prestataire.

Pour tout problème sur l'éclairage public, vous devez
joindre la Mairie pour le signaler.

CENTRE DE SOINS ADMR DE MESLAY-DU-MAINE



L'ADMR, l'association du service à domicile du
secteur de MESLAY-DU-MAINE informe toutes
les personnes intéressées par ces services,
qu'une permanence sur site est assurée :

21 rue de Laval MESLAY-DU-MAINE
le mardi de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h à 12h.

> **Aide à domicile** : 02.43.98.73.07 ménage, repas-
sage, garde d'enfants, petit bricolage, jardinage.

**Téléphone et service répondeur
du lundi au jeudi de 9h à 12h : 02.43.98.73.07
avec possibilité de rendez-vous.**

Pour le service téléalarme :
02.43.64.24.11

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

**Le terme de « tout à l'égout »
est inadapté.**

Nous utilisons et rejetons l'eau pour la
vaisselle, la douche, tirer la chasse.
Les eaux usées s'écoulent dans le
réseau d'assainissement, sont pom-
pées par des postes de relèvement,
puis traitées à la station d'épuration
avant rejet au milieu naturel.

Il est formellement interdit d'y jeter des déchets :

cotons tiges, tampons, produits phar-
maceutiques, huiles de vidange, de
friteuse... et surtout pas les « lin-
gettes » qui ne sont pas biodégra-
dables et s'amassent dans les ré-
seaux, obstruant les canalisations et
bouchant les pompes. Ces pannes
sur les matériels électromécaniques
coûtent chers à la commune et donc
à vous puisque les interventions sont
répercutées sur le prix de l'assai-
nissement.

IL EST INTERDIT DE FAIRE DES FEUX EN AGGLOMÉRATION



Pour rappel : Horaires de la mini-déchetterie

ZA du Clos Macé

Le mercredi : de 14h à 17h - Le samedi : de 9h à 12h

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES LE VENDREDI MATIN :

Vous pouvez déposer vos sacs le matin avant 7h.

VIVRE DANS UNE VILLE PROPRE !

Les dépôts sauvages de déchets abandonnés par les particuliers sont réglementés par l'article L541-3 du code de l'environnement.

Des déchetteries existent !!!

Enfin, si vous souhaitez vous débarrasser de meubles, d'appareils électroménagers, en état de marche, vous pouvez aussi vous adresser à Emmaüs.

Il est du devoir d'appliquer
des règles simples, de bon sens,
pour que l'espace public reste agréable
pour tout le monde.



BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, il est autorisé seulement :

> Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

> Les mercredis et samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

> Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h



LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Chaque riverain de lignes téléphoniques est tenu d'élaguer les haies pour éviter la dégradation de ces lignes et en assurer le bon fonctionnement.

Rappelons aussi que vos végétaux ne doivent empiéter ni chez vos voisins, ni sur la voie publique.

**Il est de votre responsabilité
de faire le nécessaire.**

Les chardons
doivent être coupés
avant la floraison



ANIMAUX EN DIVAGATION

De plus en plus de personnes se plaignent à la mairie de divagation de chiens et chats,... nous rappelons aux propriétaires qu'ils encourent une amende et qu'ils seraient responsables en cas d'accident.

Dans le cas où l'animal serait amené à la mairie sans collier (contenant des coordonnées du propriétaire), le service technique l'emmènera à la SPA.

Pour éviter cette situation, et la facturation des frais engendrés

Nous vous conseillons de nous envoyer par mail ou de les déposer à la Mairie, les renseignements concernant votre chien : race, nom de l'animal, couleur, sexe, couleur de collier quand il y en a un, photo et vos coordonnées téléphoniques. Cela nous permettra de vous contacter et de vous informer rapidement.

CHIENS DANGEREUX

**Une simple déclaration
ne suffit plus,
vous devez désormais
passer un permis de détention
de chien dangereux.**

Une réglementation renforce les obligations légales des propriétaires de chiens dangereux de 1^{re} et 2^e catégories.

Vous devez faire réaliser une étude comportementale de votre chien et dès lors que vous devez sortir votre chien sur la voie publique, vous devez suivre une formation auprès d'un centre canin.



DÉJECTIONS CANINES



La commune interpelle les propriétaires de chiens sur les conséquences des déjections de leurs animaux dans les espaces publics.

**Vous êtes donc invités à vous équiper de
sacs plastiques personnels
afin de les ramasser systématiquement
et de les jeter dans les poubelles.**

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe (35 euros)

**Par civisme vis-à-vis de vos voisins
et par mesure d'hygiène publique.
Si l'on veut un bourg propre,
chacun doit y mettre du sien.**

PRODUITS PHYTOSANI- TAIRES

Au 1^{er} janvier 2017, interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, les voiries,... La commune a donc décidé dès cette année de mettre en place le « zéro phyto » afin de se conformer à la loi. Une commission d'élus en collaboration avec les agents techniques s'est constituée afin de trouver des solutions alternatives.

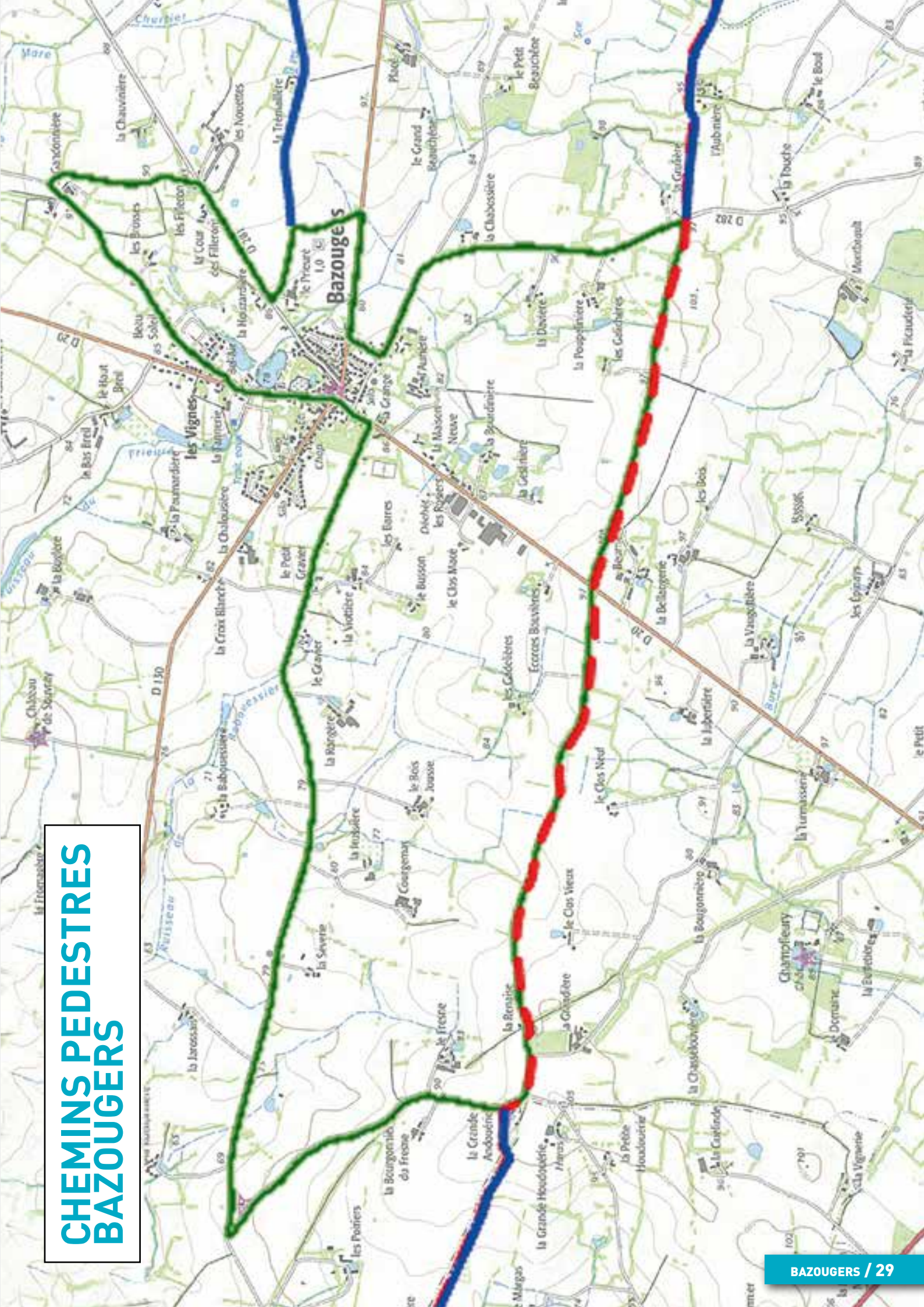
**Les propriétaires ou locataires
sont tenus de dégager
leur portion de trottoir :**

balayer les fleurs, feuilles, fruits,... jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

**Et il serait appréciable
que chacun désherbe devant chez soi
et également autour des tombes
familiales dans le cimetière.**



CHEMINS PEDESTRES BAZOUGERS



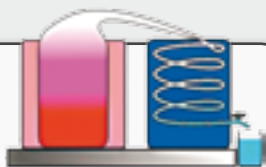
ARTISANAT & COMMERCES

BOUILLEUR AMBULANT

SAUCET Didier

☎ : 02.43.02.33.76

La Petite Ronce



COIFFEUSE

Coiffure mixte

(Esthéticienne sur demande)

L'ATELIER DE FANNY ☎ : 02.43.02.35.64

BIHOREAU Fanny - 9 Place de l'église



COMMERCES

Bar-Restaurant

«LE MENHIR» ☎ : 02.43.66.95.45

LERAY Sébastien et Floriane - 3 Place de l'église

Boucherie, Charcuterie, Supérette

COCCIMARKET ☎ : 02.43.02.32.79

ANTOINE Christelle - 14 place de l'église

Boulangerie Pâtisserie

AUX DELICES DE BAZOUGERS

☎ : 02.43.02.33.50

BRUNET Christophe et Kelly - 4 Place de l'église



changement de
propriétaires

Café Journaux Tabac

PLESSIS Maryvonne ☎ : 02.43.02.31.50

5 rue de Soulgé

Fabrication de fromages hollandais

EARL ARC EN CIEL ☎ : 02.43.02.30.21

DE KAM Willem et Marieke - Placé

Fabrication de savons au lait d'ânesse

« Ô CLAIR DE L'ÂNE » ☎ : 06.10.65.24.12

JANVIER Claire - Frilouze

DOMAINE AGRICOLE

(mécanique, travaux, négoce)

Mécanique agricole

SARL GRANDIN Gilles

☎ : 02.43.02.32.61

ZA du Clos Macé



Négoce de matériaux de réemploi

STE NTP ☎ : 06.87.13.00.78

DESMOTTES Patrick - ZA du Clos Macé

Négoce en gros grain

AMC ☎ : 02.43.02.31.56

GUY Pierre - Le Bourg

Travaux agricoles

SARL FOURMONT Nicolas ☎ : 06.83.17.65.81

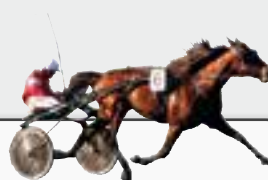
ZA du Clos Macé

DOMAINE ÉQUIN

Entraîneur de chevaux

LECOURT Jean-Pierre ☎ : 02.43.02.39.32

Les Nouettes



Pension/poulinage

HARAS DE LA PAUMARDIERE ☎ : 06.11.12.79.89

ROMARIE Carine et QUESNE Benoît - La Paumardière

GARAGISTE-RÉPARATEUR

Garage AD (Auto Distribution)

DREUX Jean-Luc

☎ : 02.43.02.31.54

25 rue de Soulgé



NOUVELLE ACTIVITÉ

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

(tonte, taille, débroussaillage,
plantation...), autres services

GALLIENNE Xavier

☎ : 06.70.11.28.20

1 rue des Saules



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Camping à la ferme

EARL ARC EN CIEL ☎ : 02.43.02.30.21

DE KAM Willem et Marieke - Placé



Chambres et table d'hôtes

DOMAINE DE LA HOUZARDIERE ☎ : 02.43.02.37.16

MOENNER Marguerite - La Houzardière

Location de salle de réception, séminaire, gîte

MANOIR DU PRIEURE ☎ : 07.82.49.34.66

HEBERT Bernard - Route de St Georges Le Flécharde

INDUSTRIES



Découpe de matériaux à l'eau

LOKICOUPE ☎ : 02.43.02.39.39

DUPRE Philippe et Manuela - ZA du Clos Macé

Découpe de matériaux au laser

LASER 53 ☎ : 02.43.02.32.20

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL :

BELOOU Philippe

DIRECTEUR OPERATIONNEL

ET RESPONSABLE COMMERCIAL :

MATHON Olivier

ZA du Clos Macé

Tôlerie de précision - Montage électrique

REAMETAL ☎ : 02.43.02.33.66

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL :

MILLET François

DIRECTEUR GENERAL :

TURSAN Georges-Noël

ZA du Clos Macé

Tuyauterie et chaudronnerie

MTIS ☎ : 02.43.37.71.78

SCHNABEL Patrice - Les Genetais

INFORMATICIEN



Dépannage, vente et installation de matériels informatique

BRUNO TOLAZZI INFORMATIQUE ☎ : 06.60.490.878

TOLAZZI Bruno - La Bourgonnière du Fresne

MÉTIERS DU BATIMENT



Couvreur, zingueur

JOUVIN Philippe

☎ : 02.43.02.36.54

10 rue d'Arquenay

Electricien, Plombier, Chauffagiste

BRUNET Sylvain ☎ : 06.74.51.15.73

39 rue St Georges

Electricien

VF ELEC ☎ : 02.43.98.14.62

VANNIER François - 4 Lotissement le Clos du Ruisseau

Multi-services du bâtiment

(plomberie, électricité, cloisons sèches, isolation...)

SARL JANVIER Mickaël ☎ : 02.43.02.90.04

Mickaël JANVIER - Frilouze

Maçon

AUFFRAY Stéphane ☎ : 06.81.10.16.97

ZA du Clos Macé - Bâtiment des artisans

Menuisier

MARTEAU Patrick ☎ : 02.43.66.15.57

La Rue

Peintre

Peinture, décoration, ravalement

BOUTTIER-MENARD ☎ : 06.08.64.68.45

MENARD Anthony - ZA du Clos Macé

Plâtrier-placoplâtre

BATIFRANCE SERVICES ☎ : 06.26.56.96.79

DOMAS Loïc - La Petite Bourdinière

MULTI-SERVICES



C'NET SERVICES

Société de nettoyage, entretien des espaces verts, vitreries... ☎ : 09.80.44.49.20

TONIOLO Florence - 24 rue Soulgé

NÉGOCE



EFFIGY PRO

Vente de produits d'hygiène et d'entretien

☎ : 06.51.70.84.92

CADIOT Gilles - 10 Clos du Ruisseau

TAXI



Transport de malades assis

TAXI Dominique PORTIER

☎ : 06.07.13.48.33

PORTIER Dominique - Rue du Château

TERRASSEMENT-TRAVAUX PUBLICS



Matériel travaux publics

CEDRIS ☎ : 02.43.02.38.46

CAILTON Jean-Pierre - ZA du Clos Macé

Terrassements agricoles

SARL RONCIN ☎ : 02.43.98.03.23

RONCIN Octave - Le Frêne

Terrassement - Travaux publics - Mini-pelle

BOUVIER Joël ☎ : 02.43.98.00.29

La Grande Audoirie

Travaux publics

SAUVAGE Philippe ☎ : 02.43.02.31.81

La Jarossay

Pour toute société désirant figurer sur cette liste, veuillez le faire savoir auprès de la Mairie.

DÉMOGRAPHIE



ILS SONT NÉS

Maël LEBRETON 6 février 2016
Chloé LEBRETON 6 février 2016
Loris LANDELLE 12 février 2016
Joana PAPIN 13 février 2016
Isorine PERIN 23 février 2016
Anna LARSEN 7 avril 2016
Louison ROSSIGNOL 9 mai 2016
Louisa VOCIECHOSKI 22 mai 2016
Tiago GARRY 6 août 2016
Talia REBOURS 6 octobre 2016
Hélyas TERRIER 26 octobre 2016

*Les naissances, indiquées ci-dessus,
sont inscrites suite aux avis
transmis par les Mairies
du lieu de naissance.*

LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE
permet de choisir la filiation
de son enfant avant sa naissance,
lorsque les parents ne sont pas mariés,
c'est-à-dire lui choisir un nom de famille
pour le jour de sa naissance.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter
à la Mairie, aux horaires d'ouverture
habituels, muni d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile.

Un acte sera rédigé et une copie
vous sera remise pour la présenter
le jour de la naissance de l'enfant.

ILS ONT ÉTÉ BAPTISÉS CIVILEMENT

Le 20 février 2016 : Lizéa ESLAULT

Le 18 juin 2016 : Naëlla GANDON

Le 23 juillet 2016 : Lyana ESLAULT

Le 10 septembre 2016 : Soraya, Ashley et Rayan OGER

ILS SE SONT DITS OUI

Le 9 avril 2016 :

Claudine PAYAN et Alain HéVIN

Le 7 mai 2016 :

Naura BOUTEILLER et Mickaël PELMOINE

Le 13 juillet 2016 :

Bernadette COURCIER
et Du MESNIL du BUISSON Florian

Le 15 juillet 2016 :

Ylvie DE KAM et Kristoffer LARSEN

Le 16 juillet 2016 :

Tess EVRARD et Damien GUION

Le 3 septembre 2016 :

Aurore PESLIER et Guillaume FOURMOND

Le 29 octobre 2016 :

Sophie MOLIN et Eric ESNAULT



ILS NOUS ONT QUITTÉ...

Le 13 avril 2016 Jacqueline FORTIN veuve THUAU

Le 23 avril 2016 Hélène TCHIKINEFF veuve ROGER

Le 20 mai 2016 Renée PILARD veuve ROUEIL

Le 18 juillet 2016 Jérémy FOUCHER

Le 13 août 2016 Maurice SAUVAGE

Le 7 septembre 2016 Pierre BERAIL

Le 12 septembre 2016 Pierre LANDELLE

Liste arrêtée au 15/11/2016

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016

1^{RE} CATÉGORIE

**Maison avec jardin
très visible de la rue**

HORS CONCOURS :

M. et M^{me} YVARD Daniel
21 rue Soulgé

- 1- M. et M^{me} UZU Roger
4 rue des Cyprès
- 2- M. et M^{me} FORGIN Marcel
5 rue de Bergault
- 3- M. YVARD Samuel
et M^{me} LEPRINCE Chantal
5 rue d'Arquenay
- 4- M^{me} CHARLOT Fernande
7 rue des Cyprès
- 4- M. et M^{me} REBUFFE Daniel
18 lot de la Fontaine
- 5- M. GUYON Didier
et M^{me} JOUVIN Christine
15 lot du Prieuré
- 5- M. et M^{me} VELE Patrick
14 lot de la Fontaine

2^E CATÉGORIE

**Décor floral
sur la voie publique**

- 1 - M^{me} GOGUET Michèle
34 rue Soulgé
- 2 - M. et M^{me} HUAULME Rémi
8 rue Forcé
- 3 - M^{me} BLANCHARD Michelle
23 rue de Soulgé
- 4 - M^{me} LABBE Germaine
4 rue de Forcé
- 5 - M. GESBERT Jean-Claude
36 rue Soulgé



Remise des prix des maisons fleuries en janvier 2016

3^E CATÉGORIE

Balcons et terrasses

- 1 - M. M^{me} MERIAS Jean-Yves
10 rue des Cèdres
- 2 - M. et M^{me} PANNETIER Emmanuel
9 rue des Cèdres
- 3 - M. M^{me} GRANGE Albert
7 rue Forcé
- 4 - M. M^{me} JOVEAU Jacky
32 rue Soulgé
- 5 - M^{me} JOUVIN Odette
10 rue d'Arquenay

4^E CATÉGORIE

**Cafés, hôtels, Restaurants,
Commerces**

- 1- Restaurant Le Menhir
Place de l'église
- 2 - Bar-Tabac
Rue de Soulgé

**Félicitations à toutes
les personnes qui fleurissent
leur maison !**



Remise 1^{er} prix départemental fleurs 2016

JARDIN MINÉRAL

- 1 - M. et M^{me} HUGEDE Dominique 17 lot du Prieuré
- 2 - M. OLLIVIER Christophe et M^{me} BRETON Aurélie 16 rue des Frênes
- 3 - M. et M^{me} MILLET André 5 lot de la Fontaine





Espace Aquatique du Pays de Meslay-Grez L'AzuréO a été officiellement inauguré .



Quelques mois après son ouverture au public, l'AzuréO vient donc d'être officiellement inauguré. Une date choisie au regard de l'agenda de l'invité "prestige" de la cérémonie.

Pour l'occasion, l'AzuréO organisait une porte ouverte à laquelle pas moins de 400 personnes ont répondu présent. Après une inauguration par les officiels, c'est en fin de matinée que **Fabien GILOT, champion olympique et champion du monde de natation**, a participé aux animations proposées par l'équipe de l'AzuréO :



Défi "seul contre tous" où chacun a pu partager l'immense plaisir de nager aux côtés du champion, 100 mètres nage libre contre les maître nageurs...

Pour que cette journée soit inoubliable, les habitués de l'espace aquatique avaient été invités à participer à la fête. Ainsi, **les bébés nageurs** ont donné un aperçu de leur facilité à apprivoiser l'eau, on a pu remarquer l'entrain, l'énergie mais aussi la convivialité et la bonne humeur des groupes de participants aux **ateliers fitness, training et aquabiking**.



La matinée s'est terminée par une séance de dédicaces dans le hall d'accueil, et comme tout au long de la journée, Fabien GILOT a démontré qu'être un immense champion n'empêchait pas d'avoir un cœur tout aussi grand.

Fabien GILOT en maître de cérémonie

Invité de marque de cette inauguration, c'est tout naturellement à **Fabien GILOT**, champion olympique et champion du monde de natation, qu'est revenu l'honneur de couper le ruban tricolore.

Guidés par le directeur de l'équipement, les autorités et les élus ont pu visiter le complexe, et assister aux différentes activités en démonstration pour l'occasion.

Au cours des allocutions qui suivirent,



tous reconnaissent la qualité de l'équipement dont le pays de Meslay-Grez vient de se munir, soulignant que même si la communauté de communes est la plus petite du département, ses initiatives en matière d'aménagement du territoire

L'AzuréO, une fréquentation encourageante

Avec 17 000 entrées réalisées sur les 5 premiers mois d'exploitation, l'espace aquatique est bien lancé. La fréquentation estivale a été importante, avec près de 12 000 entrées, et on compte déjà un public d'habituels (1600 entrées abonnés). Les activités fonctionnent aussi très bien, à tel point que de nouveaux créneaux horaires ont été ajoutés pour satisfaire à la demande. Alors, pourquoi pas vous ?

Pour tout renseignement,
l'AzuréO sur Internet www.espace-aquatique-lazureo.com



HABITER



ENTREPRENDRE

www.paysmeslaygrez.fr



BOUGER/SORTIR



DÉCOUVRIR

Aménagement du territoire:

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Document d'urbanisme de référence au niveau du territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal entre dans sa phase stratégique.

Document essentiel en matière d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 années prochaines, le Plan local d'urbanisme intercommunal se fera avec la participation du plus grand nombre, élus, acteurs locaux, partenaires institutionnels.

Une telle démarche, aussi engageante pour l'avenir du Pays de Meslay-Grez, prendra du temps. De nombreuses étapes de validation de l'avancée des réflexions sont prévues avant d'arriver à une synthèse finale, au premier semestre 2019.



Environnement

Le tri sélectif des déchets ménagers : la bonne résolution pour 2017...

Le 1er Juillet dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur notre territoire. Désormais, le tri des déchets ménagers ne comporte plus que 4 grandes familles de déchets, des familles recomposées : D'un côté le verre, de l'autre les emballages, puis les déchets putrescibles et enfin ceux qui ne trouvent pas place dans les 3 premières.

Pour faciliter les opérations de collecte, les espaces propretés ont été aménagés en conséquence : un conteneur "verre", un pour les emballages, et les conteneurs semi-enterrés avec tambours pour les déchets non valorisables. Mais **c'est à la maison que la première étape de tri se déroule** notamment pour les matières putrescibles qui nécessitent d'être **compostées chez soi**. Pour que la collecte soit efficace et que le tri devienne automatique, il peut être intéressant de mettre en place une organisation que chaque membre de la famille pourra s'approprier. Pourquoi ne pas

faire une table ronde en famille sur le sujet ? Cela permettra de responsabiliser tout le monde, et, en ce début d'année, vous détiendrez votre première bonne résolution !

35 %
du contenu
d'une
Poubelle est
compostable

**Optez
Pour
le bio seau
et compostez**

Le bio seau vous est offert
par votre communauté de communes.
Contactez Christophe au 02 43 64 27 28

Retrouvez les consignes de tri sur notre site Internet Si le doute persiste, contactez le service :
prevention.dechets@paysmeslaygrez.fr

Services

La Maison de Services Au Public

Véritables outils de décentralisation et de maintien des services de l'administration, des partenaires institutionnels et organisme sociaux, les maisons de services au public ne cessent d'évoluer.

Dans cette page, vous retrouverez l'ensemble des services disponibles à la MSAP du Pays de Meslay-Grez.

	Permanences sur RDV <i>lundi, mardi et jeudi</i>		02.43.07.27.49
	Visioconférence sur RDV <i>jeudi et vendredi</i>	9h00-11h30 13h30-16h00	0810.25.53.10 0,05 €/min + prix d'un appel local www.caf.fr 02.43.64.29.00
	Permanences sur RDV <i>2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois</i>	9h30-12h 13h30-15h30	Santé famille retraite services Santé : 02.43.64.29.00 Relevés : 02.43.64.29.00 Mandat, logement : 02.43.64.29.00 Cumuls, retraite : 02.43.64.29.00 Autres : 02.43.64.29.00
	Visioconférence <i>mardi matin</i>	9h-11h30	3646 (prix d'un appel local) www.ameli.fr 02.43.64.29.00
	Permanences sur RDV <i>3^{ème} jeudi du mois</i>	14h-15h	02.41.48.50.25
	Accueil sur RDV	9h-12h 13h30-17h30	02.43.64.24.06
	Permanences sur RDV <i>vendredi</i>	9h30-12h	02.43.677.577
	Permanences sans RDV <i>mercredi</i>	9h-12h	02.43.91.19.91
	Permanences sans RDV <i>2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois</i>	9h-11h30	02.43.69.57.00
	Permanences sans RDV <i>les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredi du mois</i>	9h-12h	02.52.46.00.00
	Visioconférence sans RDV <i>du lundi au vendredi (sauf mardi matin)</i>	9h-12h 13h30-16h30	02.43.64.24.06
	Visioconférence sans RDV <i>du mardi au vendredi</i>	9h-12h 13h30-17h30	02.43.56.62.32
	Permanences sur RDV <i>3^{ème} vendredi du mois</i>	13h30-17h30	02.43.56.99.29
	Permanences sur RDV <i>2^{ème} mardi du mois</i>	9h-12h	02.43.64.24.06



Équipement à votre disposition

Espace Multimédia

- 10 postes à disposition
- Connexion gratuite à Internet
- Accompagnement personnalisé
- Ateliers d'initiation et de formation

Accueil Emploi de Proximité

- Espace d'informations sur l'emploi, la formation, le droit du travail...
- Accès gratuit à Internet et aux outils bureautiques
- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation

Point Information Jeunesse

- Accueil de jeunes
- Informations sur les formations, le logement, les loisirs, la santé...

Office de Tourisme

- Accueil personnalisé
- Documentations

Pôle Intercommunal des services du Pays de Meslay-Grez

1 place de la Gaiterie
53 070 MESLAY DU MAINE
02 43 54 74 00
meslay@paysmeslaygrez.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30



Retrouvez l'actualité, les infos et les bons plans de votre collectivité sur la page facebook "Pays de Meslay-Grez" !



Rejoignez-nous !



L'AGENDA CULTUREL 2017

HIVER - PRINTEMPS DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Les Ratcomptines - de 0 à 3 ans

Gratuit sur réservation au 02-43-02-59-56
médiathèque de Meslay du Maine

Les bobos

Samedi 4 février - 1^{ère} séance à 10h30 - 2^{ème} séance à 11h30
Mercredi 8 février - à 17h00

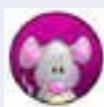
Le vent m'a pris

Mercredi 1er juin - à 17h00
Samedi 3 juin - 1^{ère} séance à 10h30 - 2^{ème} séance à 11h30
Gratuit sur réservation au 02-43-02-59-56



Dès 4 ans - Le petit rat conteur

Gratuit - médiathèque de Meslay du Maine



Samedi 21 janvier A vous de choisir !
Samedi 4 mars Peur sur la médiathèque

Samedi 29 avril Il était un petit chat
Samedi 20 mai Au rythme des saisons
Samedi 17 juin Madame la grenouille

Club de lecture jeunesse

Samedi 4 février à 14h30 A destination des 8-12 ans.
Entrée libre et gratuite médiathèque de Meslay du Maine

CAFÉ	Samedi 4 mars	LITTÉRAIRE
	14h30 à la bibliothèque de Bazougers	
	Samedi 24 juin	
	14h30 à la médiathèque de Meslay du Maine	

Printemps des bébés lecteurs

Les petits globe-trotteurs

Le printemps des bébés lecteurs vous invite à partir en voyage, découvrir le monde, à découvrir les autres pour mieux les apprécier. Nous voyagerons sur tous les continents. Nous partirons sur la mer, dans les airs ou dans les rêves. Ouvrons les yeux et les oreilles des petits du monde entier. Animations gratuites mais souvent sur inscriptions

Exposition du 7 mars au 25 mars 2017

« Découvrir, c'est grandir »

créations réalisées par des enfants Médiathèque Meslay du Maine.

Ratcomptines

Samedi 18 mars à 10h30 et 11h30

Mercredi 15 mars à 17h00 « Larguez les amarres »

Sur réservation

Samedi 18 mars

« Les livres, c'est bon pour les bébés ».

Présentation de livres pour bébé par Simon, libraire de la librairie M'lire.

Entrée libre et gratuite.

Samedi 25 mars Spectacle pour les 0-3 ans

en cours de programmation

Atelier portage - Atelier cuisine du monde dates à définir

FESTIVAL ATELIERS JAZZ

Spéciale 20ème édition

5 concerts gratuits du 20 janvier au 30 avril

PAUL FAURE Concert - Conférence autour d'un piano
Vendredi 20 Janv 20h30
Meslay-du-Maine (École de musique)

DOXY TRIO « Trio Standards »
Dimanche 29 Janv 16h
Saint-Brice (Salle des Fêtes)

LES FILS CANOUCHE Jazz / Musiques du Monde
Meslay-du-Maine (Salle Socioculturelle)
Dimanche 5 Fév 16h

PAUL FAURE Concert - Conférence autour d'un piano
Vendredi 3 Mars 20h30
Meslay-du-Maine (École de musique)

BIG BAND DU SUD MAYENNE
Samedi 18 Mars 20h30
Bouère (Salle des Fêtes)

BAJKA Musiques Tsiganes des Balkans
Dimanche 30 Avril 16h
Meslay-du-Maine (Parc de la mairie)



Et RDV pour la suite
de la 20ème édition
du 20 au 27 mai 2017 !

Renseignements: 02 43 64 37 45

www.festivaljazz-meslay.com

Facebook : Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez
Twitter

ÉCOLE DE MUSIQUE du Pays de Meslay-Grez

28 Janvier 2017 - 19h30

Graines de musiciens
École de musique - Meslay du Maine

4 Février 2017 - 20h30

Concert des grands élèves
Salle de la charmille - Arquenay

25 Mars 2017 - 19h30

Graines de musiciens
École de musique - Meslay du Maine
En partenariat avec « l'Atelier du Petit Vauvéron »

30 Mars 2017

Sortie Concert « Shéhérazade »
Angers (sur réservation) - Payant

07et 08 Avril 2017 - 20h30

Concert de Printemps
Harmonie Sainte-Cécile
07/04 Salle socioculturelle - Meslay du Maine
08/04 Espace Corail - Villiers-Charlemagne

13 Mai 2017 - 20h30

Audition de Printemps
Salle socioculturelle - Meslay-du-Maine

18 et 19 Mai 2017 - 20h30

Comédie musicale - Projet scolaire
Salle socioculturelle - Meslay-du-Maine
Entrée payante

25 Mai 2017 - 19h30

Graines de musiciens
École de musique - Meslay-du-Maine

Du 20 au 27 Mai 2017

Festival Ateliers Jazz
Pays de Meslay-Grez
www.festivaljazz-meslay.com

02-09-16-23 et 30 Juin 2017 - 20h30

Représentation des ateliers théâtre
Le Buret, Arquenay, Grez en Bouère,
Cossé en Champagne, Saint Brice

13 Juin 2017

Sortie Concert « L'apprenti sorcier »
Angers (sur réservation) - Payant

16 Juin 2017

Concert des pratiques collectives
Fête de la musique - Meslay-du-Maine

17 Juin 2017 - 17h / 18h

Concert des pratiques collectives
Beaumont Pied-de-Bœuf / St Denis-du-Maine

22 Juin 2017 - 19h30

Graines de musiciens
Église - Chéméré le Roi

1er Juillet 2017 - 10h à 13h30

Portes ouvertes
École de musique - Meslay-du-Maine

8 Juillet 2017

Concert des pratiques collectives
Lieux à définir

NOTRE DÉPUTÉ



Guillaume CHEVROLLIER

02 43 07 52 13

guillaume-chevrollier@orange.fr

www.guillaumechevrollier.fr

NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Julie DUCOIN (JEAN)

06 26 24 36 53

Julie.ducoin@lamayenne.fr



Norbert BOUVET

06 07 39 68 54

Norbert.bouvet@lamayenne.fr

A nos côtés

➤ Georgette ROUSSELET 06 80 40 17 32 georgette.rousselet@orange.fr

➤ Patrick LE ROUX 06 87 74 77 02 le_roux.patrick@aliceadsl.fr

ÉLECTIONS 2017 :

Présidentielles : 1^{er} tour le 23 avril - 2^{ème} tour le 7 mai

Législatives : 1^{er} tour le 11 juin - 2^{ème} tour le 18 juin



L'ASSOCIATION JARDIN FLEURI

Un Espace de Découvertes et D'Initiatives

BESOIN DE PARTAGER DES MOMENTS DE CONVIVIALITE ? ENVIE D'ÉCHANGER DIFFÉRENTS SAVOIRS ? DESIR DE ROMPRE LA SOLITUDE ?

Notre association accueille, dans sa nouvelle structure à Grez-en-Bouère, tout public souhaitant tisser un lien social et les invite à se rencontrer autour d'activités manuelles, préventives et culturelles. C'est un lieu d'échanges dans la convivialité et le respect de chacun pour travailler la confiance en soi, nécessaire à l'autonomie et ainsi trouver sa place dans notre société.

Pour nous rejoindre, le transport ne doit pas être un problème pour vous, notre minibus ira vous chercher et vous ramènera à votre domicile pour l'activité choisie.

Notre association a toujours besoin de dons... Soyez-en remerciés.

Si vous avez du temps libre à nous consacrer, rejoignez nos bénévoles.

N'hésitez pas à nous faire part de vos compétences et à nous rejoindre, pour assurer, entre autres, le transport.



Pour plus d'informations :

Association Jardin Fleuri

28, rue de la Libération

53290 Grez-en-Bouère

Tél. 02-43-70-66-66 ou 06-70-15-63-11

Mail : assojardinfleuriri@neuf.fr





BILLET PAROISSIAL

Recréons un tissu de bienveillance !

Nous ne garderons pas un excellent souvenir de cette année 2016. Nous nous souviendrons en particulier du mois de juillet avec l'attentat de Nice et la mort du Père Jacques Hamel. Ces événements nous ont tous touchés profondément au cœur de nos vacances. Ces attentats terrifiants nous déstabilisent et même nous font peur. Je pense à plusieurs personnes qui éprouvaient le besoin de parler, de se confier dans ces moments-là. Bien sûr, ces attaques sont contraires au message de l'Évangile avec ses valeurs de paix, d'amour et de justice. Une chose est sûre : les personnes qui tuent ainsi sont habitées par la haine et l'esprit du mal. La haine a envahi leur cœur. Dans ces instants, elles ne sont plus humaines. C'est impressionnant de voir jusqu'où peut aller le mal dans la vie d'un homme. À y regarder de plus près, nous sommes tous traversés par des sentiments de violence, de colère. La jalousie paralyse parfois notre cœur. Parfois, une petite contrariété peut faire naître en nous de la colère. Retenons tout de même que la question de la violence est complexe car il y a plein de facteurs extérieurs qui y mènent, comme l'éducation ou l'intégration. À l'aube d'une nouvelle année, entendons un appel urgent à vivre plus encore la fraternité. Nous devons retrouver une capacité à faire confiance aux uns et aux autres, et recréer un tissu de bienveillance pour apaiser nos relations.

*En toute amitié.
Père Jean-Luc Roblin*

Paroisse Saint Pierre du Maine
17 grande Rue
53170 Meslay-du-Maine
02.43.98.40.84

Permanences : mardi au samedi de 9h30 à 12h
www.stpierredumaine.fr



DON DE SANG BENEVOLES DU PAYS DE MESLAY/GREZ

DATES DES COLLECTES 2017

- > Lundi 9 janvier 2017
- > Lundi 13 mars
- > Mercredi 10 mai
- > Lundi 10 juillet
- > Lundi 11 septembre
- > Lundi 13 novembre

Les collectes se déroulent à la salle socio-culturelle de Meslay-du-Maine de 15h à 19h.

Pour tout renseignement :

EFS LAVAL TEL : 02.43.66.90.00
Pascal TAUNAI, Président
Tél : 06.76.63.03.02

DON D'ORGANES

L'association FRANCE ADOT 53 est présente sur le département de La MAYENNE depuis 1985. Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse

« LA GREFFE D'ORGANES SAUVE DES VIES »

En France, en 2015, 21 378 malades étaient en attente d'une greffe. Seulement 5 746 patients ont reçu un organe.

Pour ou contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
Tel/Rep : 02.43.90.68.10 Mail : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org

TOUS CONCERNÉS



LE MOT DE LA GENDARMERIE

Une nouvelle année s'achève, et en ce début d'année 2017 les gendarmes de la brigade de MESLAY-DU-MAINE et de l'ensemble de la communauté de brigades d'ARGENTRÉ vous présentent tous leurs meilleurs vœux.

Première année entière passée dans nos nouveaux locaux, l'année 2016 a été marquée par un changement interne comme vous avez pu le voir ou lire dans les journaux. En effet, notre communauté de brigades a été rattachée à la compagnie de CHATEAU-GONTIER le 1^{er} août 2016, suite à la dissolution de la compagnie de LAVAL. Cela n'entraîne aucun changement pour les territoires et populations qui dépendent de nous, notre compétence territoriale et nos effectifs restant inchangés.



Les impératifs missionnels nous ont amené à redéfinir notre engagement. La présence des gendarmes sur le terrain est renforcée, en cherchant à accentuer les patrouilles au maximum, ce qui amène une évolution sur les heures d'ouverture de nos locaux, dorénavant accessibles le lundi matin de 8h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 18h. En-dehors de ces horaires, l'accueil est toujours assuré par un interlocuteur, y compris quand vous vous présentez et sonnez à l'interphone de la brigade, et si personne n'est disponible dans les locaux de MESLAY-DU-MAINE, l'accueil à la brigade d'ARGENTRÉ est toujours assuré tous les jours de la semaine, et VAIGES est ouvert le mercredi matin de 8h à 12h. La nuit, la permanence de LAVAL orientera toujours une intervention selon le degré d'urgence requis.

La présence accrue des gendarmes sur le terrain va de pair avec la vigilance de tous. Les conduites ou présences inhabituelles peuvent s'apparenter à des repérages, qui précèdent bien souvent les cambriolages. N'hésitez pas à signaler tout événement suspect, voire à noter une plaque d'immatriculation, et faire part de démarchages ou ventes à la sauvette. Ne laissez pas les inconnus entrer chez vous, ne leur ouvrez pas si possible votre porte, cette recommandation étant particulièrement valable pour les plus vulnérables d'entre nous, qu'ils soient âgés ou vivant seul. Ne confiez pas vos moyens de paiement à d'autres que des proches en qui vous avez une entière confiance, et surtout pas les cartes bancaires, dont il suffit de recopier les numéros pour effectuer des achats sur internet. Les moyens de soutirer de l'argent évoluent en permanence, soyez méfiants : ne rappelez pas des numéros de téléphone inconnus, ne donnez pas suite aux annonces de gain suspectes. En matière bancaire, les agences ne demandent jamais que vous redonniez vos identifiants. Si vous recevez un courriel prétendument bancaire, ou de tout organisme, n'ouvrez pas de lien, allez directement sur le site dédié afin de vérifier la véracité des demandes. Sur les dangers d'internet toujours, méfiez-vous des trop bonnes affaires sur les sites de vente. Les réseaux sociaux sont également propices à des infractions : n'envoyez jamais d'argent à un proche vous envoyant un mail ou SMS disant qu'il est dans le besoin, sans le vérifier directement au préalable, il est très facile de se faire passer pour un contact en piratant votre carnet d'adresse. De même, les connaissances virtuelles peuvent vous pousser à dévoiler des comportements intimes sur la toile, dans le simple but de vous faire chanter en diffusant des films ou photos compromettants ensuite.

Un dernier mot sur les comportements routiers. Après une nette baisse de l'accidentologie ces dernières années, l'année 2016 voit une tendance à la hausse se maintenir. Adapter sa vitesse aux conditions de circulation est primordial, que ce soit la météo, le profil routier, mais aussi les zones de travaux, les gravillons... La lutte contre les conduites à risque reste une priorité, que ce soit en matière d'alcool ou de consommation de produits stupéfiants. Boucler sa ceinture quel que soit la durée du trajet est obligatoire, l'usage d'un téléphone portable est interdit sauf avec un dispositif Bluetooth à hauts-parleurs, le port de toute oreillette ou kit mains libres est prohibé. Pensez également à maintenir votre véhicule en bon état et en règle, notamment par le biais des contrôles techniques.

Soucieux de préserver votre environnement et votre sécurité, nous vous souhaitons une excellente année 2017.

L'adjudant RICOU et l'ensemble des militaires de la communauté de brigades.



Le centre de secours de Meslay-du-Maine est composé de 32 sapeurs-pompiers qui réalisent environ 360 sorties de secours par an. L'ensemble de l'effectif a un statut volontaire, c'est à dire qu'il ne s'agit pas de leur métier principal, et que ceux-ci mettent leur temps libre à disposition des missions de secours, mais aussi aux formations de maintien des acquis et de perfectionnement.

La caserne construite en 2015 par la CCPMG et le SDIS abrite hommes, véhicules et matériels, route d'Arquenay à Meslay-du-Maine dans des locaux parfaitement adaptés.



Les pompiers ne travaillent jamais seuls, toujours en équipe, mais cette année, nous souhaitons mettre en avant le travail d'un seul homme.

Ce 30 octobre 2016, le médecin-pompier Claude PAUMARD a fêté son 68^e anniversaire, ce qui signifie aussi la fin de son engagement de plus de 38 ans, car il atteint la limite d'âge.

Une carrière commencée le 12 juillet 1978 au grade de médecin capitaine et terminée en 2016 au grade de médecin colonel honoraire. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Mayenne a répertorié, qu'au cours de sa carrière, il a participé à plus de 1000 interventions. A sa grande disponibilité sur le secteur de Meslay, on peut aussi ajouter qu'il a exercé la fonction de médecin-chef départemental pendant près de 7 ans, et a participé à la formation de nombreux pompiers dans le département. Lors du congrès départemental et à la Sainte Barbe départementale du 5 novembre, le président du conseil d'administration du SDIS et le Préfet lui ont remis ses galons de colonel honoraire et l'ensemble des sapeurs-pompiers ainsi que les élus présents se sont levés pour une standing ovation qui a duré de longues minutes.

Notre médecin, désormais retraité, a mis un point d'honneur à préparer son départ. Il n'a pas réussi à trouver un médecin pour le remplacer, mais il a énormément contribué au recrutement d'un infirmier sapeur-pompier volontaire qui sera bientôt rejoint par deux autres pour former un pôle infirmier pompiers à Meslay.

Recevez tous nos vœux pour cette nouvelle année.

AGENDA 2017

JANVIER

- 6 Vœux du Maire
*Organisés par la Mairie
à la salle des fêtes*
- 12 Assemblée Générale
suivie d'une galette
*Organisées par l'Amicale des aînés
à la salle des associations*
- 19 Assemblée Générale
suivie d'une galette
*Organisées par les AFN
à la salle des associations*

FÉVRIER

- 4, 5 Concours de belote
*Organisés par l'APE
à la salle des fêtes*
- 9 Beignets
*Organisés par l'Amicale des aînés
à la salle des fêtes*

MARS

- 3, 4, 5 Concours de belote
*Organisés par l'Amicale des aînés
à la salle des fêtes*
- 18 Ouverture pêche à la truite
*Organisée par la Pêche
au plan d'eau*
- 25 Soirée
*Organisée par l'APE
à la salle des fêtes*

JUIN

- 13 Pétanque inter club
*Organisée par l'Amicale des aînés
au Terrain de foot*
- 16 Feu d'artifice
*Organisé par la Mairie
au plan d'eau*
- 16 Fête de la musique
*Organisée par le Football Club
derrière la Mairie*
- 17 Tournoi régional jeunes
*Organisé par le Football Club
au Terrain de Foot*
- 18 Tournoi Familial
*Organisé par le Football Club
au Terrain de Foot*
- 23 Assemblée générale
*Organisée par le Football Club
à la salle des associations*

JUILLET

- 2 Kermesse
*Organisée par l'École Publique
à l'École Publique*

AOÛT

- 26 Tournoi de pétanque
et vide-grenier
*Organisé par le Football Club
au Terrain de foot*

SEPTEMBRE

- 9 Repas annuel
*Organisé par l'Amicale des aînés
à la salle des fêtes*

OCTOBRE

- 8 Repas des aînés
servi par le Conseil Municipal
*Organisé par la Mairie
à la salle des fêtes*

NOVEMBRE

- 4 Classes 7
à la salle des fêtes
- 18 Soirée
*Organisée par le Football Club
à la salle des fêtes*
- 25 Banquet de l'amicale
*Organisé par les AFN
à la salle des associations*

DÉCEMBRE

- 3 Décoration du bourg
Organisée par la Mairie
- 7 Bûche de Noël
*Organisée par l'Amicale des aînés
à la salle des associations*
- 8 Fête de Noël
*Organisée par l'Ecole publique
à la salle des fêtes*
- 15 Fête de Noël
*Organisée par le Football Club
à la salle des associations*

